

Mme la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Ma délégation voudrait tout d'abord saluer le..... pour l'excellente présentation du rapport sous examen par le Conseil.

Il est indéniable que la protection et la promotion des droits de l'homme n'est pas une fin en soi, mais plutôt un processus de longue haleine, un chemin difficile à marcher parce que parsemé d'obstacles de toutes sortes. Elles ne peuvent donc se faire qu'avec la volonté politique résolue des États, progressivement, expérience après expérience.

En parcourant le rapport national du Maroc nous nous avons noté et apprécié l'étendu des progrès réalisés par ce pays frère et ami dans la protection et la promotion des droits humains. Il s'agit entre autres :

- de la réforme du cadre normatif et institutionnel, qui a créé les conditions favorables à la mise en place d'une nouvelle Constitution, qui a fait l'objet de larges consultations nationales, auxquelles ont été associées toutes les composantes de la société marocaine,
- de l'élection législative qui a permis la constitution d'un nouveau gouvernement démocratique,
- des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier EPU.

Par ailleurs, la nouvelle constitution réaffirme clairement l'attachement du Royaume du Maroc aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus et consacre la primauté des conventions internationales dûment ratifiées sur le droit interne.

La mise en œuvre des dispositifs pertinents de cette nouvelle constitution qui promeut la paix, l'égalité, la démocratie et la bonne gouvernance, renforcera davantage le développement économique, social et culturel du Maroc dans un continent en proie à une tempête de crises politique économique et sociale qui ont déjà fait de nombreuses victimes.

C'est pourquoi, ma délégation encourage le gouvernement du Maroc à consolider les bonnes pratiques déjà acquises en matière des droits de l'homme et à persévérer dans la mise en œuvre des réformes engagées.

Aussi, ma délégation voudrait inviter le Conseil, le Haut Commissariat aux droits de l'homme et la communauté internationale à appuyer le Royaume du Maroc à surmonter les défis liés à ce processus que sont, la paix, l'égalité, le développement économique, social et culturel, pour le grand bien du Peuple marocain.

Je vous remercie